

Règlement et bon comportement dans les bus

1 Admission à bord des bus

Tout usager d'un bus doit être en possession d'un titre de transport qui doit être validé à chaque montée dans le véhicule et présenté lors des contrôles.

L'accès au bus pourra être refusé à tout usager qui ne sera pas en possession d'un titre de transport de la gamme tarifaire de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Des tickets unitaires à 1.30 € sont en vente auprès des conducteurs.

Pour faciliter la montée dans le bus, il est demandé de préparer son titre de transport ou de faire l'appoint en cas d'achat de ticket unitaire.

2 Les règles de sécurité

A l'arrêt :

Ne jamais se précipiter à l'arrivée du bus, le contourner par l'arrière.

Attendre l'arrêt complet du véhicule pour y monter.

Être à l'arrêt de bus avant l'heure de passage du bus.

La montée et la descente :

La montée et la descente doivent se faire sans chahuter.

Les sacs et cartables doivent être tenus à la main et ne pas rester dans le passage.

À la descente, les élèves ne doivent s'engager sur la chaussée qu'après le départ du bus.

Dans le bus :

Les élèves doivent se déplacer vers le fond pour ne pas gêner la montée.

Il est interdit :

De parler au conducteur sans motif valable,

De fumer ou d'utiliser des allumettes ou briquets,

De crier, de jeter quoi que ce soit, de se bousculer,

De jouer avec les dispositifs d'ouverture des portes,

De se pencher à l'extérieur.

yélo

Renseignements :

• Maison de la mobilité, Place de Verdun :
Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00
et le samedi de 8h00 à 18h30.

• par téléphone au :

0 810 17 18 17 Service 0,06 € / min
+ prix appel

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 17h30.

• sur internet :

www.yelo-larochelle.fr

 **Yélo La Rochelle**

• par mail :
contact@yelo-larochelle.fr

• aux arrêts de bus :
Flashez le QR Code ou envoyez un SMS
pour connaître l'heure de passage des
prochains bus.

Studio irokwa • Impression iro 05 46 30 29 29 • www.ro-imprimeur.com • Réalisation respectueuse de l'environnement. Ne pas jeter sur la voie publique.



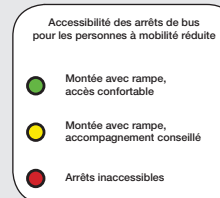
yélo

Ligne
389s

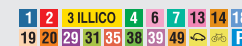
Sainte-Soulle
Dompierre-sur-Mer
Puilboreau
Lycées Rompsay/Valin
La Rochelle



Horaires en vigueur du 1^{er} septembre 2016 au 2 juillet 2017 inclus



- SAINTE-SOULLE
Chemin de la Ville
- Eglise
- Mairie
- La Roche Bertin
- Les Guillaudes
- Chavagne
- Usseau Ecole
- Les Fortines (rue du Poitou)
- Pont de la Fumate
- Pont de Grolleau
- DOMPIERRE-SUR-MER
Belle-Croix
- Libération
- Mairie
- Collège Marc Chagall
- Galland
- La Fromagère
- Les Brandes
- La Grelèterie
- Dompierre Chagnolet
- Chagnolet les Frênes
- Chagnolet Rompsay
- PÉRIGNY
Les Platanes
- Les Tausières
- Rompsay Canal
- Louise Pinchon
- PUILBOREAU
Cossarderie
- La Motte
- Belle Étoile
- Treuil Gras
- LA ROCHELLE
LEP Rompsay
- Lycée Valin (avenue J.-P. Sartre)
- Place de Lafond
- Piscine
- Esplanade des Parcs
- LA ROCHELLE
Place de Verdun



	DOMPIERRE-SUR-MER Belle-Croix	SAINTE-SOULLE Les Fortines (rue du Poitou)	Pont de la Fumate	Pont de Groileau	Chemin de la Ville	Eglise	Mairie	La Roche Bertin	Les Guillaudés	Chavagne	Usseau Ecole	DOMPIERRE-SUR-MER Libération	Collège Marc Chagall	Mairie	Galland	La Fromagère	Les Brandes	La Grelièterie	Dompierre Chagnolet	Chagnolet Les Frênes	Chagnolet Rompsay	PÉRIGNY Les Platanes	Les Tausières	Rompsay Canal	Louise Pinchon	PUILBOREAU Cossarderie	La Motte	Belle Étoile	Treuil Gras	LA ROCHELLE LEP Rompsay	Lycée Valin (avenue J.-P. Sartre)	Place de Lafond	Piscine	Esplanade des Parcs	Hôpital (rue Schweitzer)	Dames Blanches	Grosse Horloge	Banque de France	LA ROCHELLE Place de Verdun	
	7:06	7:09	7:11	7:13	-	-	-	-	-	-	-	7:14	-	7:15	7:17	-	-	-	7:20	7:21	7:23	7:26	7:27	7:28	7:29	-	-	-	-	7:30	7:35	-	-	-	7:40	7:42	7:43	7:44	7:45	
Lundi au vendredi					7:09	7:10	7:11	7:12	7:13	7:15	7:17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7:32	7:33	-	-	-	-	7:35
														7:14	7:15	7:17	7:19	7:21	-	-	-	-	-	-	-	-	7:23	7:24	7:25	7:27	-	-	7:33	7:37	7:38	-	-	-	-	7:40
														8:14	8:15	8:17	8:19	8:21	-	-	-	-	-	-	-	-	8:23	8:24	8:25	8:27	-	-	8:33	8:37	8:38	-	-	-	-	8:40
														8:25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8:40	-	-	-	-	8:45	

	LA ROCHELLE Place de Verdun Quai N	Muséum	Glacière	Place de Lafond	LEP Rompsay	PUILBOREAU Malemort	Treuil Gras	Belle Étoile	La Motte	Cossarderie	DOMPIERRE-SUR-MER La Grelièterie	Les Brandes	La Fromagère	Galland	Mairie	Libération	SAINTE-SOULLE Pont de Groileau	Usseau Ecole	Chavagne	Les Guillaudés	La Roche Bertin	Mairie	Eglise	SAINTE-SOULLE Chemin de la Ville
Me	12:15	12:16	12:18	-	12:28	12:38	12:39	12:40	12:41	12:42	12:43	12:44	12:45	12:46	12:47	12:48	12:49	12:53	12:55	12:56	12:57	12:58	12:59	13:00
Lu, Ma, Je, Ve	18:10	-	-	18:15	-	-	18:22	18:24	18:25	18:26	18:27	18:29	18:31	18:32	18:33	18:36	18:37	18:42						

Ces bus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Vacances scolaires
 Du 20 octobre au 2 novembre 2016 inclus
 Du 18 décembre 2016 au 2 janvier 2017 inclus
 Du 19 février au 5 mars 2017 inclus
 Du 16 avril au 1^{er} mai 2017 inclus
 Du 25 au 28 mai 2017 inclus